

Guide d'accueil du stagiaire

Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche

Juillet 2026

Table des matières

INTRODUCTION	3
MISSION	3
VALEURS	3
SÉCURISATION CULTURELLE	3
PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE ET DE LA RECHERCHE	4
ROLES ET RESPONSABILITES DU STAGIAIRE ET DU SUPERVISEUR DE STAGE	4
STAGIAIRE	4
SUPERVISEUR DE STAGE	4
OBJECTIFS DE STAGE	5
DÉROULEMENT DU STAGE	5
AVANT LE STAGE	5
PENDANT LE STAGE	8
APRES LE STAGE	11
ANNEXE A - AIDE-MÉMOIRE	12
ANNEXE B - RESSOURCES DISPONIBLES	13

Introduction

Bienvenue à Santé Québec Lanaudière.

Le présent guide d'accueil vise à informer et soutenir les stagiaires qui réalisent leur stage à Santé Québec Lanaudière. Vous y trouverez toutes les informations essentielles pour bien planifier votre stage, que ce soit avant, pendant ou à la fin de celui-ci. À la fin du document, en annexe A, vous aurez accès à une fiche aide-mémoire afin de bien vous préparer et favoriser une expérience positive et enrichissante.

Mission

Santé Québec Lanaudière a comme mission de :

- veiller à l'organisation, à l'accessibilité et à l'intégration des soins et des services de santé et des services sociaux qui répondent aux besoins de la population;
- assurer la prestation de soins et de services de santé et de services sociaux aux citoyens de son territoire;
- assumer une responsabilité populationnelle envers les résidents de son territoire;
- créer et maintenir des liens de collaboration avec les différents partenaires de la région;
- garantir une planification régionale des ressources humaines;
- promouvoir la santé auprès de toute la population et assurer des interventions préventives et de protection, en collaboration avec les partenaires;
- offrir des services de santé et des services sociaux axés sur la proximité et la continuité des services.

Valeurs

- Respect et bienveillance;
- Rigueur et imputabilité;
- Collaboration et solidarité;
- Équité et transparence.

Cette mission et ces valeurs représentent les principes qui doivent servir de guide pour orienter les actions de tous les médecins, gestionnaires, membres du personnel, stagiaires et bénévoles dans leur manière d'être et d'agir au quotidien.

Pour plus d'informations sur notre établissement, nous vous invitons à consulter le site Internet de Santé Québec Lanaudière à l'adresse <https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca>.

Sécurisation culturelle

Santé Québec Lanaudière poursuit ses efforts afin de déployer des initiatives visant l'amélioration de l'expérience vécue dans le réseau de la santé lanaudois par les usagers des communautés autochtones, dont ceux de la communauté atikamekw de Manawan, soutenues par des actions culturellement sécurisantes. C'est dans cette perspective que l'organisation a mis sur pied, avec la collaboration de partenaires de la communauté de Manawan, un projet novateur de sécurisation culturelle, soit la Place Wicakemowin. Le mot Wicakemowin, qui signifie « Venez! », évoque la notion que les membres de communautés sont les bienvenus.

Présentation de la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche

La Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) assure un leadership mobilisateur dans la coordination de l'ensemble des activités liées à l'enseignement à Santé Québec Lanaudière. Elle est responsable de la planification de la formation pratique des stagiaires et veille à offrir un milieu sécuritaire, de qualité et conforme aux standards d'enseignement à tous les niveaux, soit professionnel, collégial et universitaire.

Ce travail s'effectue par une équipe dynamique avec la collaboration de l'ensemble des directions cliniques et de soutien et en partenariat avec plus de 60 établissements d'enseignement. Les gestionnaires, les membres du personnel et les médecins compétents et engagés contribuent tous à la formation de la relève.

Pour rejoindre un membre de l'équipe de la coordination des stages, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : stages.cissslان@ssss.gouv.qc.ca.

Rôles et responsabilités du stagiaire et du superviseur de stage

Stagiaire

Le stagiaire est le principal responsable de la réussite de son stage. Il doit :

- Respecter les normes et les attentes de l'établissement d'enseignement quant au choix, au projet de stage et au contrat de stage;
- Remplir tous les documents prérequis de stage;
- Établir un partenariat avec le superviseur;
- Communiquer sans hésitation toute information pertinente, changement ou question au superviseur et à l'équipe de coordination des stages stages.cissslان@ssss.gouv.qc.ca avant, pendant et après le stage;
- Avec son établissement d'enseignement, fixer des objectifs pour l'acquisition de ses compétences;
- Être capable de reconnaître ses compétences acquises versus les compétences à atteindre;
- Participer aux évaluations pour ajuster ou réviser ses objectifs en fonction de la rétroaction;
- Savoir reconnaître ses limites face à des situations où les attentes dépassent les compétences acquises;
- Être impliqué activement dans le stage tout en respectant l'horaire de travail;
- Démontrer de l'initiative, de la curiosité intellectuelle et poser des questions pour maximiser ses apprentissages;
- Faire partie intégrante de l'équipe de travail, en collaborant avec celle-ci, afin de développer des expériences de socialisation dans la profession.

Superviseur de stage

Le superviseur est le formateur en milieu pratique. Il doit :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'étudiant tout en valorisant son autonomie;

- Prendre connaissance des objectifs de stage dans le respect des exigences de l'établissement d'enseignement;
- Faciliter la transition des apprentissages entre la théorie et la pratique;
- Guider et soutenir le stagiaire dans le développement de ses nouvelles habiletés;
- Favoriser l'expérience d'apprentissage de l'étudiant en sélectionnant les activités d'apprentissage diversifiées et en organisant le plan de travail avec celui-ci;
- Susciter le questionnement de l'étudiant et l'encourager à réfléchir en regard de ses expériences d'apprentissage;
- Valoriser l'étudiant dans ses découvertes et ses réflexions;
- Participer aux évaluations des apprentissages des étudiants en collaboration avec les responsables des établissements d'enseignement;
- Communiquer avec la coordination des stages pour tous questionnements ou difficultés avec le stage, le stagiaire ou l'établissement d'enseignement;
- Contribuer à l'identification de l'employabilité des stagiaires en collaboration avec le gestionnaire.

Objectifs de stage

- D'acquérir les connaissances pratiques, les habiletés et les aptitudes nécessaires à l'exercice de la profession;
- De mettre en action les qualités personnelles et professionnelles de l'étudiant;
- De consolider la formation théorique en créant des liens entre la théorie et les situations rencontrées dans le contexte de la pratique;
- De consolider ses compétences d'interventions professionnelles;
- De faire appel aux expériences antérieures pour permettre la continuité des apprentissages;
- De favoriser le développement de :
 - l'analyse de la pratique,
 - l'autonomie et l'initiative,
 - la familiarisation avec le milieu de travail,
 - l'intégration des notions théoriques acquises en milieu académique,
 - la connaissance de ses valeurs, ses forces et ses limites dans un milieu de pratique.

Déroulement du stage

Avant le stage

Accueil à Santé Québec Lanaudière

Chaque mois, la DEUR organise une séance d'accueil pour les étudiants qui débiteront leur stage au sein de l'organisation. Cette séance a pour but de bien vous accueillir, de vous présenter quelques notions importantes au sujet de notre organisation et de vous expliquer les ressources disponibles qui vous seront utiles à travers votre parcours de stage.

Accès informatique

La demande d'accès informatiques est faite par votre superviseur. Vous n'avez **aucune** démarche à faire avant votre stage à ce sujet.

Prérequis de stage

Avant votre arrivée en stage, l'équipe de la coordination des stages communiquera avec vous par courriel et vous transmettra les documents à compléter (prérequis de stage) présentés dans le tableau ci-dessous.

Si vous n'avez pas reçu le courriel portant sur les prérequis de stage, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : stages.cisssl@ssss.gouv.qc.ca.

Déclaration des antécédents judiciaires	Tous les établissements de santé et de services sociaux ont l'obligation de procéder à la vérification des antécédents judiciaires de toute personne désirant exercer des fonctions au sein de leur établissement, incluant les stagiaires. Cette vérification s'inscrit dans un souci pour les établissements d'offrir des soins et des services de qualité et sécuritaires, dans le respect des droits des usagers.
Politique de la sécurité de l'information	Les stagiaires s'engagent à ne jamais dévoiler des renseignements susceptibles de mettre en péril la confidentialité des renseignements et des données sociosanitaires confidentielles auxquels ils pourraient avoir accès. La formation d'une durée de 70 minutes est obligatoire et doit être complétée avant le début du stage.
Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail	Adopté en août 2023, le projet de loi vise à permettre aux stagiaires d'avoir droit à certains congés, d'être protégés en cas de harcèlement et de pouvoir porter plainte, entres autres.
Harcèlement et intimidation	Tous les stagiaires ont droit à un milieu de stage sain, exempt de harcèlement et de violence.
Prévention et contrôle des infections (PCI)	Une formation d'une durée de 90 minutes est obligatoire et doit être complétée avant le début du stage.
Carte d'identité*	En tout temps, les stagiaires ont l'obligation de s'identifier auprès de la clientèle et du personnel. Le port d'une carte d'identité avec photo est donc obligatoire. La carte d'identité est la propriété de Santé Québec Lanaudière et doit être remise à la fin du stage.
Stationnement**	Le stationnement n'est pas accessible pour tous les stagiaires et certains frais peuvent s'appliquer.

* Carte d'identité

Vous recevrez par courriel le [formulaire](#) de demande de carte d'identité à compléter dans lequel vous devrez y joindre votre photo. Pour récupérer votre carte, en milieu hospitalier, vous devez vous présenter au bureau de la sécurité :

Hôpital Pierre-Le Gardeur	Centre hospitalier De Lanaudière
Local B1-010	Local SB-E-02
securite.sud.cissslan@ssss.gouv.qc.ca	securite.csssl@ssss.gouv.qc.ca

Pour toutes les autres installations de Santé Québec Lanaudière (ex. : CLSC, centres d'hébergement, GMF, centres de réadaptation, etc.), vous devez récupérer votre carte à la réception du lieu où vous serez assigné.

Pour les stages de groupe en soins infirmiers (autres qu'universitaires)

Les stagiaires qui seront en groupe pour leur stage n'ont pas à remplir le formulaire de demande de carte d'identité. L'enseignant leur remettra une carte non nominative (sans photo) à joindre à leur carte étudiante (avec photo).

Les disciplines touchées sont les suivantes :

- soins infirmiers (DEC seulement)
- assistance à la personne en établissement et à domicile (APED)
- santé, assistance et soins infirmiers (SASI)

** Stationnement

Le stationnement dans les rues avoisinantes est à privilégier.

Cependant, pour les stages **universitaires**, l'accès aux parcs de stationnement de Santé Québec Lanaudière est possible moyennant les frais en vigueur (tarification **mensuelle** seulement).

L'inscription est obligatoire à la plateforme de gestion implantée dans les parcs de stationnement : <https://cissslan.spaq.com/auth/login/email>

Pour le **Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL)**, les stagiaires universitaires peuvent avoir accès au stationnement **P3**.

Pour l'**Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG)**, les stagiaires universitaires peuvent avoir accès aux stationnements **P2** et **P4**, ainsi qu'au **stationnement à étages** (qui se prend seulement par la Rue de la Sœur Marie Rose).

Pour plus d'informations sur les stationnements, veuillez-vous référer au site Internet de Santé Québec Lanaudière:

<https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/employees/accueil-et-integration/stationnements/>

N.B. Des supports à vélo extérieurs sont disponibles dans les centres hospitaliers ainsi que dans certaines installations.

Code d'éthique

Nous vous invitons à prendre connaissance du [code d'éthique du CISSS de Lanaudière](#) (liens alternatifs via Intranet [Mon CISSS: CISSS Lanaudière](#) (section *Mission et valeurs – Code d'éthique*) ou internet [Politiques organisationnelles: CISSS de Lanaudière](#) (section *politiques organisationnelles – code éthique**)).

Logements

Deux logements sont mis à la disposition des étudiants ayant besoin d'un lieu de résidence temporaire durant leur stage. Ces logements sont situés à Joliette et à Saint-Michel-des-Saints. Ils sont gratuits et entièrement meublés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la coordination des stages de Santé Québec Lanaudière à l'adresse courriel suivante : stages.ciessler@ssss.gouv.qc.ca.

Prêt d'ordinateur portable

Il est possible d'avoir accès à un ordinateur portable pour votre stage en faisant la demande à votre personne-ressource (superviseur ou gestionnaire).

Pour plus de renseignements, référez-vous au site intranet : [Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche \(DEUR\): CISSS Lanaudière](#) (section *Stage et enseignement – PENDANT le stage – Prêt d'ordinateurs portables et accès informatiques*).

Vous y trouverez le formulaire de [« demande de prêt de portables pour stagiaires »](#) à faire compléter par votre personne-ressource (superviseur ou gestionnaire) et qui sera transmis à la bibliothèque.

Tenue vestimentaire

Le professionnalisme constitue l'une des dimensions importantes de l'exercice d'un stage, quel qu'il soit. Il s'exprime de différentes façons, notamment par la tenue vestimentaire. Une apparence soignée et une tenue vestimentaire adaptée au contexte du milieu de travail est de mise en toutes circonstances pour tous les membres du personnel incluant les stagiaires. Cette tenue vestimentaire doit tenir compte, par le fait même, de la prévention des infections.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la [politique sur la tenue vestimentaire et décorum attendus au travail](#) (adoptée en 2014, *en révision*) de Santé Québec Lanaudière (liens alternatifs via Intranet [Registre – règlements, politiques, directives et procédures: CISSS Lanaudière](#) ou internet [Politiques organisationnelles: CISSS de Lanaudière](#) (sous-section *Autres – Politique sur la tenue vestimentaire et décorum attendus au travail*)).

Veuillez noter toutefois que chaque milieu peut avoir des particularités selon la clientèle desservie. Informez-vous auprès de votre superviseur de stage quant à la tenue vestimentaire requise et au port de l'uniforme ou de certains équipements de sécurité.

Pendant le stage

Absence durant le stage

Votre superviseur de stage pourra vous indiquer la marche à suivre au besoin.

Assurez-vous d'avoir en note le nom et le numéro de téléphone de la personne que vous devez aviser en cas d'absence.

Autorisation pour enregistrer ou filmer une intervention

Si pendant votre stage, vous devez filmer ou enregistrer une intervention avec un usager, sachez que vous devez faire compléter un formulaire d'autorisation. Vous pouvez y avoir accès via le lien suivant : [Formulaires: CISSS Lanaudière](#) (section *Formulaires – Formulaire - autorisation photo, vidéo, enregistrement sonore, etc.*).

Bibliothèque

La bibliothèque de Santé Québec Lanaudière est accessible aux usagers, aux employés et aux stagiaires aux deux points de service suivants :

Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG)

Local B2-401

Lundi au vendredi

De 8 h à 16 h

Tél. : 450 654-7525, poste 22207

Centre hospitalier de Lanaudière (CHDL)

Local RC-C-2C

Lundi au vendredi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Tél. : 450 759-8222, poste 2325

Elle offre les services suivants :

- Prêt de documents
- Prêt d'ordinateurs portables
- Prêt entre bibliothèques
- Postes informatiques avec accès Internet
- Commande d'articles scientifiques
- Recherches spécialisées
- Formations
- Veilles informationnelles

Site Internet via ce lien: [Bibliothèques CISSS Lanaudière](#) (lien alternatif via intranet : [Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche \(DEUR\): CISSS Lanaudière](#) (section bibliothèque).

Courriel : bibliotheques.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Repas

Divers endroits dédiés sont prévus pour manger dans les installations de Santé Québec Lanaudière. Il y a également des cafétérias dans les deux hôpitaux et certains centres d'hébergement. Vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel sur certains repas lorsque vous présentez votre carte d'identité de stagiaire.

Gestion des risques – Déclaration d'un incident ou d'un accident

Pendant votre stage, il est possible que vous deviez déclarer un incident ou un accident. La démarche vise à évaluer et prévenir les situations à risque pouvant avoir des conséquences potentielles sur la sécurité de l'utilisateur ou sur les soins et les services qui sont offerts.

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS) oblige tout employé (ou stagiaire) à déclarer un incident ou un accident. Il doit être déclaré le plus tôt possible, idéalement à l'endroit même où il est survenu. Votre superviseur de stage (ou votre

professeur, le cas échéant) pourra vous accompagner dans les démarches pour effectuer une déclaration via le formulaire disponible à cet effet.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'intranet :

[Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique \(DQEPE\): CISSS Lanaudière](#) (section gestion des risques) ;

[Réclamation d'assurance: CISSS Lanaudière](#) dans la section « *réclamation pour un usager* » où vous trouverez le [Formulaire de déclaration AH-223](#) qui doit être complété en cas d'incident ou d'accident.

Santé, sécurité et qualité de vie au travail

Tout au long de votre stage, vous devez prendre les mesures nécessaires pour protéger votre santé, votre sécurité et votre intégrité physique, et celles des autres, en utilisant les moyens de prévention mis à votre disposition.

Si un accident de travail survenait pendant votre stage (ex. : piqûre, contact avec liquides biologiques, chute, etc.), votre superviseur de stage pourra vous accompagner dans les démarches requises et mettre à votre disposition les documents à remplir si nécessaire.

Vous pouvez consulter l'intranet à cet effet : soit [Santé et sécurité: CISSS Lanaudière](#) dans la section « *Gestion de la présence au travail* » sous-section « *Gestion des accidents de travail* » ainsi que [Réclamation d'assurance: CISSS Lanaudière](#) dans la section « *Réclamation pour un employé* » où vous trouverez le formulaire de [réclamation pour un\(e\) employé\(e\) du CISSS de Lanaudière](#).

Utilisation d'Internet et des réseaux sociaux

Dans le milieu de stage, l'utilisation d'Internet et du téléphone cellulaire doit être restreint. Veuillez vous référer à la politique sur l'utilisation des médias sociaux, ici : [POLIT médias sociaux Adoptée CA 2021-06-15.pdf](#)

Comme stagiaire d'un établissement de santé et de services sociaux, vous devez éviter de fournir toute information confidentielle sur les réseaux sociaux, qu'elle soit obtenue durant votre stage ou en dehors de celui-ci. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la *Politique sur la sécurité de l'information* reçue dans le courriel portant sur les prérequis de stage et qui se trouve également sur le site Internet : [Politiques organisationnelles: CISSS de Lanaudière](#) (section *Politiques organisationnelles – Politique de sécurité de l'information du CISSS de Lanaudière*).

Besoin de soutien pendant le stage

Si vous vivez un malaise ou une problématique pendant votre stage, vous devez, en premier lieu, en parler avec votre superviseur de stage. Si cela n'est pas possible, vous pouvez vous adresser à son gestionnaire, à la coordination des stages de votre établissement d'enseignement ou à l'équipe de la coordination des stages de Santé Québec Lanaudière

Après le stage

Employabilité

Au CISSS de Lanaudière, nous embauchons les stagiaires !

Vous pouvez faire partie de nos équipes, même si votre formation académique n'est pas terminée ! Une possibilité d'emploi peut s'offrir à vous dans un domaine connexe à votre discipline d'études.

À la suite de votre stage, votre superviseur de stage est invité à compléter un formulaire d'appréciation et de recommandation du stagiaire aux fins d'embauche qui sera envoyé directement aux ressources humaines de Santé Québec Lanaudière.

Pour avoir plus de détails sur l'embauche et contacter notre équipe de recrutement, rendez-vous ici : [Ta carrière dans Lanaudière: CISSS de Lanaudière \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca/emploi/ta-carriere-dans-lanaudiere).

Appréciation du stage

Finalement, nous souhaitons **connaître votre appréciation** à l'égard de votre stage. Celle-ci nous permettra de comprendre ce que vous avez aimé et les points où nous devons apporter des améliorations.

Pour ce faire, nous vous invitons à compléter le sondage suivant : [Appréciation du stage](#) que vous recevrez également par courriel. Toutes vos réponses demeureront confidentielles.

ANNEXE A - Aide-mémoire

Nom de mon superviseur de stage	
Coordonnées de mon superviseur de stage (Tél. et/ou courriel)	
Nom du gestionnaire de mon superviseur	
Coordonnées du gestionnaire	
Nom du service où je fais mon stage	
Adresse de mon lieu de stage	
Endroit où je me stationne	
Lieu de rencontre pour la première journée <i>Quelle porte utiliser?</i>	
Y-a-t-il une cafétéria ou une salle à diner? Si oui, où?	
Y-a-t-il un réfrigérateur pour ranger ma boîte à lunch et un micro-onde pour faire chauffer mon repas ?	
Aurais-je accès à un casier pour ranger mes effets personnels ? Si oui, où se trouve-t-il?	
Aurais-je besoin d'un cadenas ?	
Mes accès informatiques seront-ils disponibles à mon arrivée ? Si oui, indiquer mes codes ici. <i>La demande doit être faite par le superviseur de stage.</i>	
Est-ce que je pourrai avoir accès à un ordinateur portable (si applicable) ?	
Qui dois- je aviser en cas d'absence? À quel numéro?	

ANNEXE B - Ressources disponibles

Appréciation du stage (sondage)

<https://app.smartsheet.com/b/form/eb4536979f744626aed0259d2af41bdc>

Bibliothèque

[Bibliothèques CISSS Lanaudière](#) (lien alternatif via intranet : [Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche \(DEUR\): CISSS Lanaudière](#) (section bibliothèque).

Courriel : bibliotheques.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Points de service :

Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG)

Local B2-401

Lundi au vendredi

De 8 h à 16 h

Tél. : 450 654-7525, poste 22207

Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL)

Local RC-C-2C

Lundi au vendredi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Tél. : 450 759-8222, poste 2325

Carte d'identité (formulaire de demande)

[Carte d'employés et de stagiaires \(smartsheet.com\)](#)

Code d'éthique

[code d'éthique du CISSS de Lanaudière](#) (liens alternatifs via Intranet [Mon CISSS: CISSS Lanaudière](#) (section *Mission et valeurs – Code d'éthique*) ou internet [Politiques organisationnelles: CISSS de Lanaudière](#) (section *politiques organisationnelles – code éthique**)

Coordination des stages (courriel)

stages.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Embauche

[Ta carrière dans Lanaudière: CISSS de Lanaudière \(gouv.qc.ca\)](#)

Formulaire d'autorisation pour photographies, films, enregistrements sonores, magnétoscopiques et autres

[Formulaires: CISSS Lanaudière](#) (section *Formulaires – Formulaire - autorisation photo, vidéo, enregistrement sonore, etc.*).

Incident ou accident (déclaration)

[Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique \(DQEPE\): CISSS Lanaudière](#) (section gestion des risques).

Sécurité de l'Hôpital-Pierre-Le Gardeur, Local B1-010

securite.sud.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Sécurité du Centre hospitalier De Lanaudière, Local SB-E-02

securite.cisssnl@ssss.gouv.qc.ca

Site Internet du CISSS de Lanaudière

<https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/>

Stationnement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG)

<https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/employees/accueil-et-integration/stationnements/>

Stationnement du Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL)

<https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/employees/accueil-et-integration/stationnements/>

